

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e), M., Mme

Né(e) le A

ATTESTE AVOIR HÉBERGÉ :

M., Mme

Né(e) le A

À MON DOMICILE SITUÉ :

N°, Rue

Complément

Depuis le et ce jusqu'au

Fait à Saint-Martin, le

SIGNATURE de l'HÉBERGEANT(E)

SIGNATURE de l'HÉBERGÉ(E)

**Joignez obligatoirement la copie du dernier avis de taxe d'habitation,
de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous héberge.**

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement d'un an et de 15 000€ d'amende
toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.